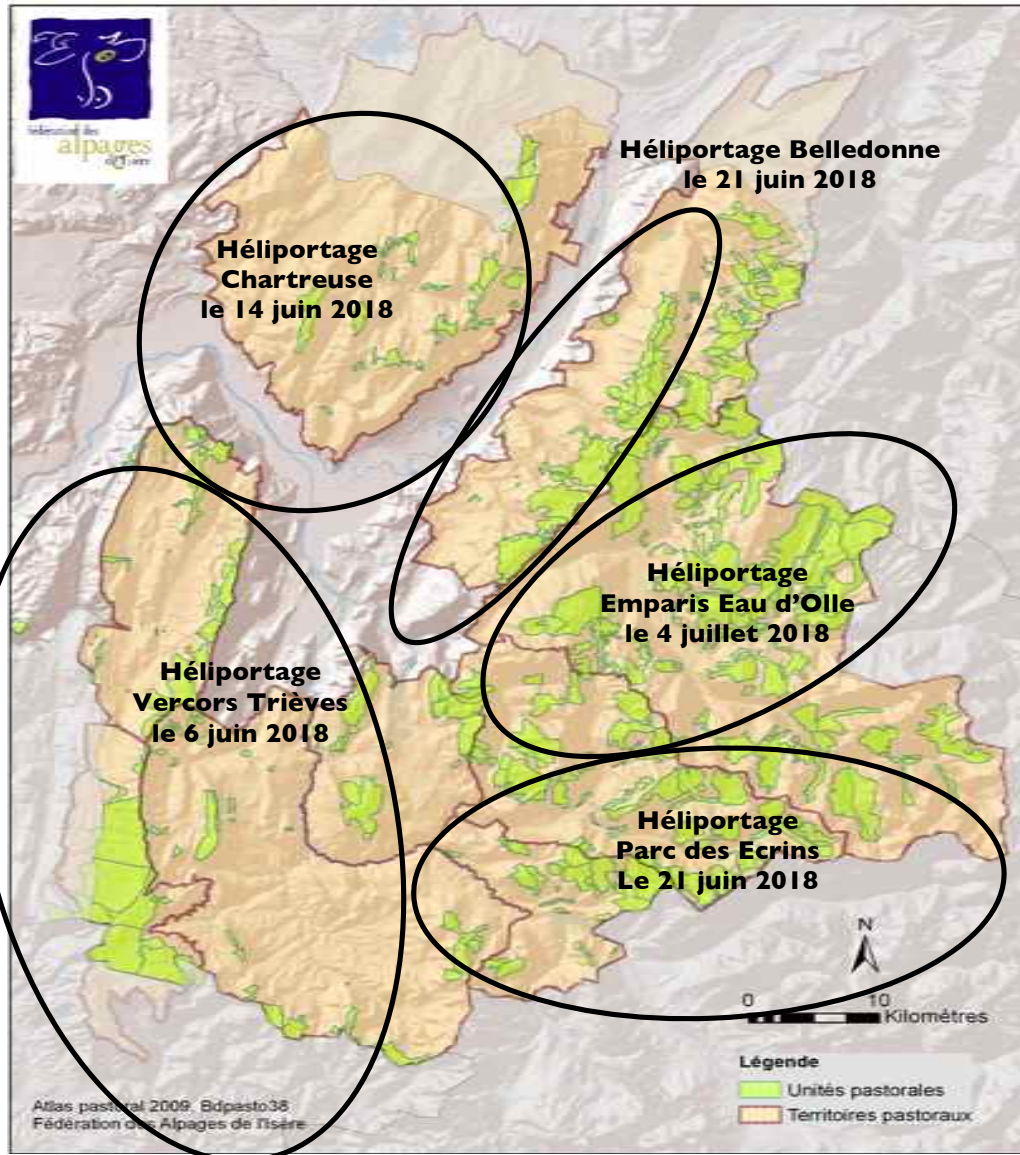


## HELIPORTAGES GROUPES 2018



**Bénéficiaires :** alpages ne bénéficiant pas des accès suffisants en regard des charges à transporter.

**Matériels et sécurité :** Pensez à bien renouveler vos équipements pour le levage des charges (manilles, sangles, big-bag). Achats groupés possibles, nous contacter.

L'utilisation de matériel défectueux ou usagé peut avoir des conséquences dramatiques lors de ces opérations.

**Coût du service :** De 100 à 120 € la charge suivant les conditions météo et d'organisation. La rotation de descente ou une charge levée et constatée trop lourde sera facturée ½ charge.

## HELIPORTAGES ANIMAUX MORTS EN ALPAGE



La FAI organise un service d'héliportages des animaux morts en alpage dans le cas où ils ne peuvent être évacués en tracteur ou autres moyens dont disposent les alpagistes. Les objectifs de ce service sont la réduction des conflits d'usage, particulièrement sur :

- La protection des eaux,
- La réduction des nuisances aux riverains et aux randonneurs,
- La préservation des sites et des paysages.

Depuis plusieurs années, le CD38, la FAI, la DDT et la DDPP ont mobilisé des fonds auprès de FranceAgriMer (Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer) pour une prise en charge à 100% des enlèvements des animaux morts en zone sensible.

Pour mobiliser ces budgets, il convient :

- D'accueillir les appels des éleveurs, de repérer les lieux d'enlèvement et de vérifier si l'enlèvement est nécessaire,
- De fournir les éléments à la DDPP pour qu'elle puisse mobiliser les financements (dont cartographie, 2 devis de prestataires, ...),
- De rendre compte et de justifier des missions d'évacuations héliportées.

*Les règles pour le calcul du coût du service en 2018 sont :*

Trois forfaits pour financer l'aide à la prise de décision et l'organisation des héliportages d'évacuation des animaux morts :

- SOIT 100 euros pour l'ouverture de dossier (aide à la décision)
- SOIT 200 euros pour les missions ne dépassant pas 45 mn de vol
- SOIT 240 euros pour les missions de plus de 45 mn de vol

**ATTENTION,**  
**CE SERVICE EST OUVERT UNIQUEMENT POUR**  
**L'ENLEVEMENT D'ANIMAUX MORT,**  
**LES ANIMAUX BLESSES NE SONT PAS PRIS EN CHARGE**